

Nouvelles sahraouies

N° 161 | juin 2016

paraît 4 fois par an – ISSN 1016-7730



Banki Moon et Mohamed Abdelaziz.

S O M M A I R E

Brèves	2
Ban Ki moon et Abdelaziz : dernière rencontre aux suites tumultueuses	3
Décès de Mohamed Abdelaziz	6
Interview du professeur Eric David	7
La khaima, symbole du peuple sahraoui, se visite à San Sebastian et Venise	10
Retour des campements	12
Rencontre Front Polisario - CICR	14
Lifosa n'importe plus de phosphate	14
Décès d'Ahmed Baba Miské	15

COMITÉ SUISSE DE SOUTIEN
AU PEUPLE SAHRAOUI
VAUROUX 2 – 2022 BEVAIX

E-MAIL: CONTACT@SAHRAOUI.CH

C.C.P. 12-6818-7
Comité de soutien
au peuple sahraoui
1211 Genève 8

DÉCÈS DE MOHAMED ABDELAZIZ PRÉSIDENT DE LA RASD

NOUVELLES BRÈVES

Une fillette sahraouie victime d'une mine antipersonnel

Une nouvelle victime de cette arme de traître est à déplorer près de Mahbès au Sahara Occidental occupé. Ce nouveau drame a eu lieu alors qu'une fillette de 8 ans se promenait avec son père aux environs de la ville. Elle est morte sur le coup. C'est la 8^e victime de ce genre d'accident depuis le début de l'année.

Manifestation des familles des prisonniers sahraouis réprimée à Rabat

Le 29 mars dernier des familles de prisonniers politiques sahraouis se sont rassemblées devant le ministère de la justice à Rabat pour protester contre les conditions d'incarcérations, l'absence de procès et les violations des droits humains.

Après quelques minutes, ces familles et leurs accompagnants

ont été violemment pris à partie par la police qui les a tabassés, comme à l'accoutumée, les empêchant de s'exprimer pacifiquement.

Sit-in inédit

PÉTITION

AUTODÉTERMINATION DU PEUPLE SAHRAOUI MAINTENANT !

Nous avons encore besoin de votre mobilisation pour signer et faire signer cette pétition qui sera remise au Conseil de sécurité le 21 septembre à Genève et New-York.

Signatures par internet :
westernsahara-referendum.org

Signature sur papier : des feuilles sont à votre disposition à l'adresse de notre comité ou à contact@sahraoui.ch

Merci pour votre mobilisation

BAN KI MOON – ABDELAZIZ : DERNIÈRE RENCONTRE AUX SUITES TUMULTUEUSES

Le 5 juin 2016, Mohamed Abdelaziz, Président de la RASD (République Arabe Sahraouie Démocratique) était inhumé à Bir Lalouh, localité symbole du Sahara Occidental libéré, où la République fut proclamée le 27 février 1976. Trois mois plus tôt, le 5 mars 2016, le Secrétaire général de l'ONU y rencontrait les Autorités sahraouies.

Entre ces deux événements, lourds de conséquences, le peuple sahraoui a vécu de nombreuses turbulences. Répression et menaces marocaines, inquiétudes devant la maladie incurable de leur président et appréhension de l'avenir que le congrès du Front Polisario de décembre 2015 avait bien compris, en réalisant Mohamed



Ban Ki moon dans un camp de réfugiés.

Abdelaziz comme Président, lui qui ne s'était pourtant pas représenté.

La visite de la dernière heure « aux oubliés du monde »

Ban Ki-moon a choisi la dernière année de son mandat pour décider enfin de se rendre dans les camps de réfugiés sahraouis et auprès de la Minurso. Lors de sa courte visite de début mars, un vent de révolte a soufflé dans la population réfugiée qui exprimait au grand jour son désarroi et son désespoir de vivre depuis 40 ans dans ce désert sans avenir. Elle a manifesté sa colère contre l'ONU qui, depuis le cessez-le-feu de 1991, n'a pas organisé le référendum et s'est laissé embourber par les

violentes intimidations marocaines à tous niveaux de l'ONU. Dans ses conférences de presse ultérieures, Ban Ki-moon a voulu témoigner de l'une des « tragédies humanitaires oubliées de notre temps ». Il a dit comprendre la réaction des jeunes sahraouis dont la « colère » exprime que cette population est oubliée par le monde. « L'ONU fera son possible pour organiser un référendum d'autodétermination pour permettre au peuple sahraoui de décider de son avenir ».

Une occupation reconnue internationalement

Le Maroc a ressenti comme un camouflet insupportable la rencontre de Bir Lalouh entre Ban Ki-moon, les Autorités

sahraouies et la Minurso dans ce qu'il nomme illégalement son Sahara marocain. Mais le plus conflictuel restait à venir. Lors de sa conférence de presse à Alger, Ban Ki-moon a insisté sur ce qu'il a ressenti lors de son voyage dans les camps de réfugiés : « J'ai été très attristé de voir autant de réfugiés et, particulièrement les jeunes qui y sont nés. Les enfants qui sont nés au début de cette occupation ont aujourd'hui 40 ou 41 ans. Soit quarante ans d'une vie très difficile. Je voulais vraiment leur apporter l'espoir que ce n'est pas la fin du monde pour eux ».

Mais que n'avait-il pas dit en utilisant le terme « occupation » ! Le royaume du Maroc furieux organise alors une monstre manifestation à Rabat contre Ban-Ki moon qui aurait franchi la ligne rouge et rompu « la neutralité » à laquelle il doit se soumettre. De quelle neutralité s'agit-il entre le colonisateur et le colonisé, entre l'occupant et l'occupé ? Ban Ki-moon n'apprécie guère cette réaction outrageante du royaume chérifien à son égard. Son porte-parole maintient que le Secrétaire général « a évoqué l'occupation en référence à l'incapacité des réfugiés sahraouis à retourner chez eux dans des conditions satisfaisantes de gouvernance qui leur permettrait d'exprimer librement leur demande ». Les passes d'armes se poursuivent et manu militari, le Maroc démantèle la Minurso dont l'objectif déclaré, mais non respecté, est aussi d'orga-



Ban Ki Moon rencontre des membres de la MINURSO lors de sa visite aux réfugiés sahraouis.

niser le référendum d'autodétermination. Mohamed VI expulse pendant le week-end du 20 mars 84 membres civils de la Minurso en poste à El Ayoun et retire 3 observateurs militaires de Dakhla. Il décide en outre de supprimer sa contribution financière de trois millions de dollars aux forces onusiennes qui, en retour, sont une source de revenus considérable pour l'Etat marocain. Son objectif est de démanteler la Minurso et, à terme, la faire disparaître pour s'appropriier – sans l'obstacle de la présence onusienne – le territoire non-autonome du Sahara Occidental qu'il continue à considérer comme « ses provinces du sud ».

Nouvelle posture du Conseil de sécurité

On pouvait s'attendre à une forte réaction du Conseil de sécurité. Or, saisi de l'affaire, fagocité par la France, le Conseil

ne réussit pas à s'entendre, laissant à chaque Etat la responsabilité de traiter avec le Maroc pour apaiser cette crise. Tout ne sera pourtant plus jamais comme avant entre le Maroc et le Conseil. Les violents débordements du Maroc et l'arrogance de ses diplomates vis-à-vis de l'ONU et du Secrétaire général, dans une affaire où tout le monde sait qu'il est hors de toute légalité, n'ont pas été du goût de tous les membres du Conseil. Contrairement à 2015, il accepte d'auditionner le Représentant spécial de l'Union Africaine pour le Sahara Occidental, Joakim Chissano, ancien président mozambicain. Jamais le Sahara Occidental n'avait autant monopolisé le Conseil. C'est dire la gravité de la situation. On aurait attendu du Conseil qu'il saisisse cette occasion pour fixer la date du référendum. Mais la France, honteusement complaisante,

a usé de tous ses stratagèmes pour sauver son « ami » marocain. Cependant, grâce aux Etats qui ne supportent plus l'outrecuidance marocaine et sa complète amnésie concernant le droit international et humanitaire, le consensus qui avait prévalu jusque là pour accepter la résolution annuelle du Conseil vole en éclat. Il a fallu passer par le vote pour décider notamment de la prolongation de la présence de la Minurso au Sahara Occidental. Sans surprise, la France reste le bastion, encore inébranlable, du Maroc. Elle accepte la nouvelle résolution avec le Royaume-Uni, les USA, le Sénégal, l'Egypte, l'Espagne, l'Ukraine, la Malaisie et le Japon (une façon d'assurer un statu quo qui a assez duré) alors que la Russie, la Chine, la Nouvelle Zélande et l'Angola s'abstiennent. Quant au Venezuela et à l'Uruguay, ils refusent¹.

Vers un apaisement, un durcissement ou une solution ?

Dans les premiers paragraphes de sa résolution, le Conseil souligne « qu'il est urgent que la Minurso puisse de nouveau exercer pleinement ses fonctions jusqu'au 30 avril 2017 » et dans les 90 jours, (soit jusqu'à fin juillet), le Secrétaire général doit faire savoir au Conseil de sécurité « si (...)

la Minurso ne peut toujours pas exercer pleinement son mandat, d'examiner les meilleurs moyens de parvenir à cet effet ». A la moitié du délai, rien n'a encore filtré des mesures prises par l'ONU et des positions marocaines. La crise n'est donc pas terminée et elle est à saisir par l'ONU comme une preuve de l'annexion de fait par le Maroc du territoire non-autonome du Sahara Occidental. D'autres propositions de règlement doivent être trouvées : la fin du conflit pourrait passer

sahraouie. « Excellence, je tiens à vous remercier pour l'hospitalité chaleureuse au cours de ma visite qui m'a permis d'être le témoin de la situation extrêmement pénible dans les camps de réfugiés. Ce fut une expérience qui m'a beaucoup émue ». Ce sera sa dernière lettre au Président. Il remercie le Front Polisario pour son appui à la Mission des Nations-Unies, en dépit des défis importants rencontrés ces dernières semaines. « Je suis convaincu que nous surmonterons ces défis. » Mo-



par l'administration provisoire du Sahara Occidental par l'ONU jusqu'au référendum d'autodétermination.

Ban Ki-moon remercie son Excellence Mohamed Abdelaziz

Mi-mai, Ban Ki-moon adresse une lettre à Son Excellence Mohamed Abdelaziz dans laquelle il exprime ses émotions après sa visite dans les camps de réfugiés et son entretien avec le président de la République

hamed Abdelaziz n'est plus là, Ban-Ki moon quitte l'ONU à la fin de l'année après s'être engagé bien (trop?) tard sur la question du Sahara Occidental ; qui seront les prochains protagonistes sahraouis et onusiens qui auront à se rencontrer pour faire respecter les droits du peuple sahraoui ?

1. Pour avoir accès aux réactions des différents pays, au rapport et la résolution de 2016, voir www.un.org/press/fr/2016/cs12346.doc.htm

DÉCÈS DE MOHAMED ABDELAZIZ

Président de la République Arabe sahraouie Démocratique

Le secrétaire général du Front Polisario et Président de la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD), Mohamed Abdelaziz, est décédé ce mardi 31 mai 2016 à l'âge de 68 ans des suites d'une longue maladie, a rapporté l'Agence officielle sahraouie, Sahara Presse Service.

Le Président de la RASD était membre fondateur du Front Polisario en mai 1973. Il avait d'importantes responsabilités pendant la phase clandestine de la lutte contre la colonisation espagnole. Commandant d'une région militaire jusqu'en 1976, il est élu Secrétaire général du Front Polisario à la mort d'El Ouali Mustapha Sayed, et président du commandement de la révolution en août de cette même année. Elu président de la RASD en octobre 1982 et ré-élu depuis lors, Mohamed Abdelaziz a été vice-président de



Inhumation du Président Mohamed Abdelaziz à Bir Lahlou.

l'OUA (Organisation de l'Unité Africaine) en 1985 puis de l'Union Africaine en 2006.

Il a été inhumé dans les territoires libérés du Sahara Occidental. Un deuil de 40 jours a été décrété.

Après cet hommage, un congrès extraordinaire est convoqué pour la nomination d'un nouveau président.

Mohamed Abdelaziz s'est rendu à quelques reprises dans notre pays, au moment où le référendum d'autodétermination semblait proche et plus récemment lorsqu'il a été reçu par la Haut Commissaire aux Droits de l'Homme Navy Pillay, mais non à Berne, ce qui nous avait particulièrement indigné. Notre Comité a envoyé un message de condoléances au peuple

sahraoui, au gouvernement de la RASD et à la famille du président.

L'Espagne absente aux funérailles du président sahraoui

Le président de la Coordination des Associations de soutien au Sahara Occidental en Espagne a sévèrement critiqué le gouvernement de son pays pour ne pas avoir dépêché de représentant aux funérailles du président Abdelaziz.

Dans une déclaration à l'agence de presse « EFE ». Il a qualifié de « honteuse » cette décision aux regards des liens qui unissent l'Espagne au peuple sahraoui.

LE PROFESSEUR ÉRIC DAVID EXPULSÉ DU MAROC

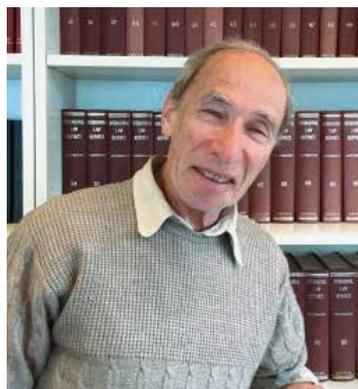
Le professeur belge de droit international et de science politique et diplomatique Eric David a fait partie d'une mission internationale qui devait se rendre au Maroc en avril dernier.

Lui et 6 de ses collègues ont été empêchés de débarquer à Rabat et se sont vu expulsés du territoire marocain par les autorités. Il a accepté de répondre à notre interview.

Vous faites partie de la nouvelle plateforme internationale d'avocats et de juristes pour les prisonniers politiques sahraouis de Gdeim Izik. Quelle était votre mission début avril 2016 lorsque vous vous êtes rendu au Maroc ?

La mission était composée d'un magistrat et de 4 avocats espagnols, d'une avocate française, d'une militante française des droits de l'homme et de moi-même en tant que professeur de droit international public. Le but de la mission (qui devait durer du 7 au 9 avril) consistait simplement à demander le respect du droit à la suite des

condamnations de Sahraouis en 2013 pour leur prétendue participation à des homicides de policiers marocains lors de l'assaut donné par la police marocaine en novembre 2010 contre ce qu'on a appelé « les camps de fortune ». Il s'agissait de camps édifiés en 2010 à Gdeim Izik, à 12 km de El Ayoun par des Sahraouis qui voulaient réclamer ainsi une amélioration de leurs conditions de vie, des emplois et des



Professeur Eric David.

logements (ainsi qu'on peut le lire sur Wikipedia). Cet assaut avait entraîné la mort de 9 policiers marocains. Arrêtés à la suite de cette affaire, plusieurs Sahraouis avaient été jugés et condamnés à Rabat par un tribunal militaire, en 2013, à de lourdes peines de prison (9 personnes condamnées à des peines de prison à perpétuité, 4 à 30 ans, 7 à 25 ans, 3 à 20 ans). Les Sahraouis condamnés

se plaignaient d'avoir signé des comptes rendus d'interrogatoires sans les lire et sous la torture. Ils avaient introduit un pourvoi en cassation qui, au moment de l'arrivée de la mission, n'avait toujours pas eu de suite. Le but de la mission consistait simplement à demander le respect du droit : à savoir, l'annulation de documents signés sous la torture, le traitement du pourvoi en cassation introduit par les avocats des Sahraouis condamnés et, de toute façon, l'annulation de ce procès collectif : celui-ci était en effet illégal car il avait eu lieu au Maroc et non au Sahara Occidental alors que, vu la situation de conflit armé existant entre le Sahara Occidental et le Maroc, ce dernier était obligé, par l'art. 66 de la 4e Convention de Genève, de juger au Sahara Occidental, et non au Maroc, les Sahraouis qui avaient été arrêtés.

A cet effet, nous devons rencontrer les avocats des Sahraouis, la Conseil national marocain des droits de l'homme (proche du gouvernement marocain), une association marocaine des droits de l'homme. Une conférence de presse était aussi prévue.

Dans quelles conditions avez-vous été expulsé ?

La police marocaine est venue nous arrêter à notre hôtel à

Rabat sans aucune explication. Après plusieurs heures passées au commissariat de police où les policiers avait pris nos passeports, téléphones portables et un ordinateur, on nous a ramenés à notre hôtel après nous avoir signifié que nous étions expulsés et que nous devrions prendre, le lendemain matin, le premier avion pour l'Europe. Aucune explication n'a été fournie pour justifier cette mesure, mais, par la suite, nous avons appris que la wilaya de Rabat avait diffusé un communiqué disant que la mission avait été expulsée car elle était venue au Maroc pour « semer le trouble

et porter atteinte à l'ordre public ». Autrement dit, demander le respect du droit, c'était « semer le trouble et porter atteinte à l'ordre public ». On ne pouvait rêver meilleur aveu du fait que le Maroc est un Etat de non-droit puisque demander le respect du droit revient à « semer le trouble et porter atteinte à l'ordre public ». Quoiqu'il en soit, la police nous a rendu téléphones et ordinateur. Nous avons donc dû modifier nos réservations de vol de retour à nos frais. Les consuls de France, d'Espagne et de Belgique sont venus nous visiter en fin de soirée à l'hôtel.

Le lendemain matin, la police nous amenait à l'aéroport et nous rendait nos passeports.

Avez-vous pu avoir des contacts utiles avec des associations marocaines de défense des droits de l'homme et avec le Conseil national marocain des Droits de l'Homme comme c'était prévu Quelles ont été leurs réactions devant la décision de vous expulser ?

Non, nous n'avons rencontré ni Conseil, ni association privée des droits de l'homme.



Manifestation à Genève en 2014.

Quelle a été l'attitude du ministère belge des affaires étrangères ?

J'ai été reçu, quatre jours plus tard, par le directeur du département Afrique Nord du SPF Affaires étrangères à qui nous avons relaté les circonstances de cette expulsion. Celui-ci nous a annoncé que le ministre des A.E. allait envoyer une note verbale à l'ambassadeur du Maroc à Bruxelles pour exprimer la « préoccupation » de la Belgique à propos de cette expulsion et lui demander des « explications ».

Envisagez-vous de vous rendre à nouveau au Maroc ou dans les territoires non autonomes du Sahara Occidental ?

J'aimerais bien mais je crains fort d'être devenu « persona non grata » au Maroc et dans les parties du Sahara contrôlées par ce pays...

Quelles actions et démarches vous semblent les plus appropriées aujourd'hui pour relancer la question du Sahara Occidental sur la scène internationale ?

C'est au plan diplomatique qu'il est le plus réaliste d'agir. Il faudrait probablement per-



Famille de prwisonniers de Gdaim Izik.

suader la France et l'UE d'user de leur influence pour que le Maroc se retire du Sahara. Occidental, admette son accès à l'indépendance et s'entendre avec lui pour une forme de participation à l'exploitation des richesses naturelles du territoire sahraoui; cela permettrait au Maroc de se retirer sans perdre la face aux yeux de sa propre population. Sinon, je n'imagine que la voie des sanctions économiques mais je doute fort que la France et l'UE en admettent le principe. Il est néanmoins très heureux que le Tribunal de la Cour de Justice de l'UE ait accepté, en décembre

2015, d'annuler une décision du Conseil de l'UE avalisant l'accord agricole conclu avec le Maroc. Il ne reste plus qu'à espérer que la Cour de Justice, saisie d'un pourvoi du Conseil contre l'arrêt du Tribunal, entérine la décision de ce dernier.

Comité de rédaction

Fadili Abdhom, Françoise Buchet, Christiane et Berthier Perregaux

La mise en page réalisée par Thierry Solignac et l'impression par Baillod Imprimeurs S.A. Bevaix.

LA KHAIMA, SYMBOLE DU PEUPLE SAHRAOUI, SE VISITE À SAN SEBASTIEN ET À VENISE



La khaima sahraouie de Federico Guzman, Madrid 2015.

Été 2016, Venise et San Sebastian accueillent le peuple sahraoui dans leurs manifestations internationale avec la tente comme symbole.

Ces deux manifestations montrent un peuple sahraoui créatif, à la recherche de nouvelles formes de présence à travers le monde pour faire connaître et respecter ses droits.

San Sebastian

Ville européenne de la culture 2016, San Sebastian a installé dans un patio du musée San Telmo une tente sahraouie créée en 2015 par l'artiste espagnol Federico Guzman qui se rend depuis de longues années dans les camps de réfugiés. Cette khaima avait déjà été exposée à Madrid l'an dernier au Museo Nacional Centro de Arte Reina Sofia. Tout comme à San Sebastian, elle y accueillait des conférences, des rencontres, de la musique, de la poésie... L'artiste l'a voulu oeuvre collective en sollicitant les femmes sahraouies des camps de réfugiés qui ont peint

une cinquantaine de melh'fas (l'habituelle tenue vestimentaire des femmes sahraouies) pour constituer les « murs » de la tente. Peintures figuratives comme la cérémonie du thé, les véhicules des camps, la recherche des disparus, le mur qui balafre le pays puis des dessins géométriques traditionnels, le drapeau...

« Tuiza, las culturas de la jaima » : Federico Guzman a repris dans son titre les termes ancestraux de « tuiza » (en hassania, travail solidaire collectif) qui veut que les femmes soient responsables ensemble de la tente, de son tissage, de son montage et démontage au rythme des



La tente à la biennale de Venise en 2016.

étapes jalonnant les pistes des nomades. Quant à la « jaima » ou « khaima », elle nomme la tente traditionnelle sahraouie tissée en laine de chèvre et de chameau brune et recouverte à l'intérieur de tissus colorés.

Cette khaima, symbole de l'identité sahraouie, impulse la réflexion tant sur la coopération que sur l'ordre international, les questions de genre et de féminisme et les Droits humains, thèmes repris sous la tente au cours de ces semaines.

Venise

La biennale de l'architecture 2016 à Venise propose, à l'initiative du curateur chilien Alejandro Aravena, d'explorer « les question sociales, politiques, économiques et environnementales ». Ce n'est pas la première fois que la biennale déclare son intérêt pour le social mais l'idée est plus vigoureuse que par le passé. Elle veut des idées pour s'attaquer aux réels problèmes du monde. Le terme d'« architecture humanitaire » est parfois utilisé lorsque les architectes mettent leurs compé-

à travers les camps, leur organisation sociale et leur évolution. A Venise, la structure qu'il propose avec l'Union Nationale des Femmes Sahraouies est une des plus représentatives de ces habitations précaires. Elle reprend l'idée de la tente comme structure d'exposition. Avec une combinaison de photographies d'Iwan Baan, de cartes et de tapisseries de laine tissées par les femmes des camps de réfugiés, expliquant la vie dans les struc-



Tente dans les camps de réfugiés.

tences à aider des peuples qui se trouvent dans des zones dévastées ou souffrant de besoins extrêmes. L'architecte allemand Manuel Herz, ayant ses bureaux à Bâle et à Berlin, expose à Venise sa propre vision de cette architecture qu'il a trouvée dans les camps de réfugiés sahraouis. Avec une équipe, il a travaillé pendant dix ans dans les camps sahraouis pour en comprendre l'installation, l'organisation dans l'espace et comment ces camps sont devenus une aire de vie, de création. Son livre « From Camp to the City » (Lars Muller publishers, 2012) est un incroyable voyage

de ces villes informelles où les murs des bâtiments sont parfois décorés de grandes fresques. Manuel Herz ajoute que « les réfugiés ont créé un espace d'émancipation et de de self-gouvernance démocratique et non un camp misérabiliste (malgré le grand dénuement – ndlr). Les institutions comme les ministères, le parlement, les écoles sont logées dans des bâtiments qui, malgré leurs techniques de construction brutes, sont planifiés avec « une beauté incroyable ».

La biennale est ouverte jusqu'au 27 novembre.

RETOUR DES CAMPEMENTS: INTERVIEW

Du 26 mars au 9 avril,
Clotilde Roulet,
psychomotricienne, est
repartie dans les camps
de réfugiés, mandatée
par Formation Femmes
Sahraouies, Neuchâtel,
et soutenue par notre
comité.

Elle y a rejoint Elisabeth Peltier, notre amie française. Avec les Sahraouis concernés, professionnels et bénévoles, elles ont poursuivi la réflexion autour des besoins des personnes handicapées et de l'aide à leur apporter.

Clothilde, quand tu es arrivée, 6 mois s'étaient écoulés depuis les inondations. Comment les Sahraouis survivent-ils après ce désastre de trop ?

La situation est très difficile... Un peuple qui veut rejoindre sa terre et qui doit reconstruire dans un désert, sur des ruines, des maisons fondues sous la pluie, comment retrouver l'énergie de rebâtir ? Et pourtant, chacun s'affaire avec ses briques,

soit avec de l'aide humanitaire soit par les propres moyens des familles. Dakhla est particulièrement touché par les inondations. L'une des écoles primaires est entièrement détruite, les enfants suivent les cours sous les tentes du HCR, qui malheureusement, ne tiennent pas autant bien la fraîcheur que les khâïmas sahraouies. Donc, du chaud, du bruit... Nous sommes bel et bien en train de parler de survie, encore une fois. La situation politique amène de l'épuisement, et ce déluge d'eau en a fatigué plus d'un, allant chercher jusqu'aux dernières bribes de santé et d'espoir. Malgré tout, les Sahraouis continuent pour la plupart à défendre une cause dans la paix... Beaucoup d'aide internationale a soutenu les réfugiés sahraouis suite aux inondations, mais beaucoup d'entre eux ont été malheureusement oubliés, ou

aidés en partie pour la nourriture et non la reconstruction. Evidemment, les familles déjà plus fragilisées le sont d'autant plus; un fossé se creuse entre ceux qui ont les moyens du subsister dans ces conditions difficiles et les autres.

Comment se sont passées tes rencontres avec les responsables professionnels ou bénévoles qui soutiennent les personnes handicapées ?

Notre travail avec Elisabeth Peltier a été d'aller à la rencontre des intervenants auprès des enfants et adolescents en situation de handicap. Suite à mon voyage en octobre, j'ai été sensible à la cause des enfants IMC qui restent à domicile, à charge des familles et sans moyens réels déployés pour leurs nombreux besoins spécifiques. L'une



Reconstruction après les inondations.



Une activité assumée par des handicapées.

des idées d'intervention était alors de réfléchir à ces situations avec les professionnels sahraouis, ceux qui connaissent leur peuple et les codes de communication pour aller à la rencontre des familles et trouver certains relais. Comme le thème du handicap est vaste (prévention, dépistage, intervention, soutien aux familles, etc.) les discussions avec les différents acteurs de ce domaine dans les campements se sont portées sur la création d'équipes pluridisciplinaires, pouvant se plonger sur la question de ces enfants lourdement handicapés. Comment trouver des relais ? Comment utiliser les ressources à disposition ?

Sachant que la plupart des intervenant-es sont volontaires

et pas forcément formé-es au travail social, aux notions de pédagogie spécialisée ou de soins corporels, beaucoup de questions surgissent lorsqu'on aborde le handicap. Un besoin de bien faire et d'apprendre est toujours très présent dans les différentes équipes rencontrées et le fait d'y réfléchir ensemble était riche d'échanges...

Tu as l'intention de repartir en octobre prochain. Ce voyage d'avril t'a-t-il permis de mieux définir nos priorités et notre collaboration avec les Sahraouis ?

Les équipes des centres pour enfants handicapés et les assistantes sociales des Wilayas (des équipes de femmes qui se

déplacent à domicile chez les plus fragilisés, notamment les familles avec enfants IMC) de Boujdour et Dakhla ont formulé des demandes de formations claires. Il s'agit donc de poursuivre avec ces équipes le travail commencé en octobre 2015, dans la continuité des formations courtes offertes par Formations Femmes Sahraouies. En qualité de psychomotricienne, mon envie est d'accompagner ces différentes équipes dans la réflexion autour du handicap (l'autisme notamment), l'élaboration d'activités liées au mouvement, la gestion d'une dynamique de groupe... Un soutien moral, amical et professionnel qui puisse transmettre plus loin que ce peuple existe... ici et maintenant !

LIFOSA CESSE D'IMPORTER DU PHOSPHATE DU SAHARA OCCIDENTAL

Le fabricant d'engrais lituanien Lifosa, l'un des plus gros acheteurs de phosphate du Sahara Occidental, va mettre fin aux importations provenant de ce territoire.

« Le groupe n'a pas l'intention d'acheter du minerai de phosphate du Sahara Occidental en 2016, ni dans un avenir prévisible » a écrit EuroChem à Wes-

tern Sahara Resource Watch le 16 février dernier. Le fabricant d'engrais russe EuroChem est la maison mère de Lifosa, enregistré en Suisse. La société australienne Impact Fertilizers, elle aussi faisant partie d'un groupe suisse, avait également annoncé qu'elle cesserait de tels achats. Des producteurs d'engrais en Norvège, en Allemagne et aux Etats Unis ont également cessé leurs achats au Sahara Occidental occupé.

« Nous félicitons Lifosa pour son respect du droit international en mettant fin à ses achats dans les territoires occupés... Le Maroc

n'a pas le droit de vendre les ressources du peuple sahraoui, vu que ces ventes ne font que prolonger le conflit. La décision de Lifosa sera certainement accueillie chaleureusement par le peuple du Sahara Occidental » a déclaré Sandra Bogdanova, coordinatrice de WSRW en Lituanie.

Lifosa était le dernier importateur de minerai de phosphate du Sahara Occidental au sein de l'Union européenne. Avec le retrait de cette société, prennent fin tous les transferts de phosphate sahraoui vers l'Europe.

RENCONTRE FRONT POLISARIO – CICR

Mohamed Khadad, coordinateur sahraoui avec la Minurso, a rencontré M. Peter Maurer, président du CICR.



Le Président du CICR, Peter Maurer (à droite) avec Mohamed Khadad et Omeima Abdeslam.

Le 11 mai dernier, le coordinateur sahraoui avec la Mission des Nations Unies pour le référendum au Sahara Occidental (MINURSO), Mohamed Khadad, a été reçu à Genève par M. Peter Maurer, président du Comité International de la Croix Rouge.

Les entretiens ont porté sur les relations de coopération qui existent depuis de nombreuses années entre le Front Polisario et le CICR. La déclaration, en juin 2015, d'adhésion du Front Polisario aux conventions de Genève qui a été acceptée et transmise à tous les Etats signataires par

le gouvernement fédéral suisse et ses implications ont été largement abordées.

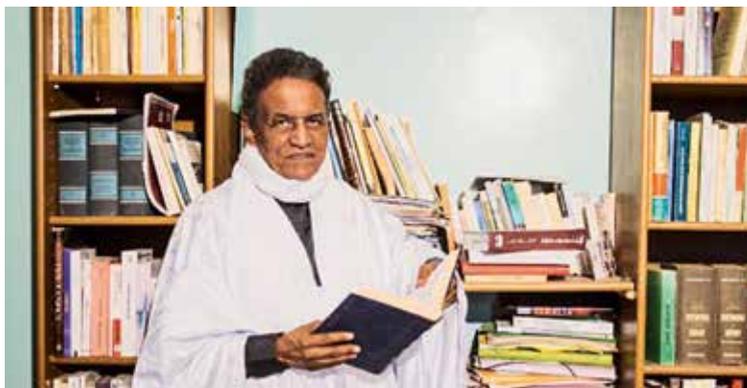
A cet égard, il a été convenu de poursuivre les contacts en vue d'une coopération encore plus fructueuse entre le Front Polisario et le CICR conformément à la légalité et au droit humanitaire international.

Mme Omeima Abdeslam, représentante du Front Polisario à Genève, a pris part à cette rencontre.

DÉCÈS D'AHMED BABA MISKÉ

Dans notre dernier numéro, nous avons choisi le texte d'Ahmed Baba Miské, tiré de son livre *Polisario l'âme d'un peuple* (Editions Ruptures, 1978) pour évoquer la naissance de la RASD, le 27 février 2016. Il est décédé à Paris le 14 mars 2016 et inhumé à Nouakchott. Il avait plus de 80 ans.

« Le groupe n'a pas l'intention d'acheter du minerai de phosphate du Sahara Occidental en 2016, ni dans un avenir prévisible » a écrit EuroChem à Western Sahara Resource Watch le



16 février dernier. Le fabricant d'engrais russe EuroChem est la maison mère de Lifosa, enregistré en Suisse. La société australienne Impact Fertilizers, elle aussi faisant partie d'un groupe suisse, avait également annoncé qu'elle cesserait de tels achats. Des producteurs d'engrais en Norvège, en Allemagne et aux Etats Unis ont également cessé leurs achats au Sahara Occidental occupé.

« Nous félicitons Lifosa pour son respect du droit international en mettant fin à ses achats dans les territoires occupés... Le Maroc n'a pas le droit de vendre les res-

sources du peuple sahraoui, vu que ces ventes ne font que prolonger le conflit. La décision de Lifosa sera certainement accueillie chaleureusement par le peuple du Sahara Occidental » a déclaré Sandra Bogdanova, coordinatrice de WSRW en Lituanie.

Lifosa était le dernier importateur de minerai de phosphate du Sahara Occidental au sein de l'Union européenne. Avec le retrait de cette société, prennent fin tous les transferts de phosphate sahraoui vers l'Europe.

Le 21 septembre 2016 dès 11 heures
Manifestation
sur la place des Nations à Genève
avec la diaspora sahraoui

Venez nombreux exprimer votre espoir pour la fin rapide du conflit
Un programme plus détaillé se trouvera dans notre prochain bulletin



ADER/S

Association pour le Développement
des Energies renouvelables
Solaire • Sahara • Solidaire



***L'ADER/S et le Comité suisse de soutien au peuple sahraoui
sont heureux de vous inviter à l'exposition de photos***

***« Les Sahraouis, peuple oublié du désert...
40 ans de lutte et d'attente
pour l'indépendance du Sahara Occidental »***

***Forum de l'Hôtel de Ville – Place de la Palud – Lausanne
du 22 juin au 2 juillet 2016***

Ouverture: lundi-vendredi de 10 h à 18 h 30 – samedi 9 h à 18 h

ADRESSES DE NOTRE COMITÉ

Suisse romande

Comité de soutien au peuple sahraoui – Case postale 177 – 1211 Genève 8

Tél. 032 846 14 89 – Fax 032 846 15 22 – Internet www.arso.org

Berthier Perregaux – Vauroux 2 – 2022 Bevaix – Tél. 032 846 14 89

Dr Marie-Claire et Emmanuel Martinoli – Case postale 2229 – 2800 Delémont 2 – Tél. 032 422 87 17

Françoise Buchet – Côte 6 – 2000 Neuchâtel – Tél. 032 853 50 80

Suisse alémanique

SCHWEIZERISCHES UNTERSTÜTZUNGSKOMITEE FÜR DIE SAHRAOUI – Postfach 8205 – 3001 Bern